

Renforcement des capacités pour l'inclusion du handicap dans les programmes contre les violences basées sur le genre dans le contexte humanitaire

Outil 1: Orientation sur l'inclusion des personnes handicapées et des aidants dans les évaluations VBG

Objectif de cette note d'orientation

Ce document fournit une vue d'ensemble du processus et des outils à utiliser lors de la conduite d'une évaluation auprès des personnes handicapées, en particulier des femmes et filles handicapées, et de leurs aidants, en lien avec les risques de VBG au sein de leur communauté, les obstacles potentiels dans l'accès aux services d'intervention et la participation aux programmes et activités, ainsi que leurs suggestions d'amélioration des programmes VBG. La note d'orientation doit être lue avant la mise en œuvre de l'*Outil 2: Guide de discussion de groupe* et de l'*Outil 3: Guide d'entretien individuel*. Ce processus et ces outils d'évaluation sont conçus pour être utilisés en complément des autres évaluations VBG conduites dans un contexte humanitaire. Des exemples d'outils standard d'évaluation d'urgence VBG au sein de communautés touchées par une crise sont disponibles sur le Réseau Intervenants VBG, à l'adresse suivante: <http://gbvresponders.org/>

Qui doit-on consulter?

Ce qui nous intéresse, c'est le point de vue des femmes, filles, garçons et hommes affectés par différents types de handicap, notamment:

- les individus ayant des difficultés à se déplacer et à marcher (depuis la naissance, ou à cause d'un handicap contracté plus tard);
- les individus ayant des problèmes de vision, y compris en portant des lunettes;
- les individus ayant des difficultés d'audition, y compris en portant une aide auditive;
- les individus atteints d'un handicap intellectuel qui peuvent présenter des difficultés de compréhension, d'apprentissage et de mémorisation de tout élément nouveau;
- les individus souffrant de déficiences mentales et de troubles de la santé mentale;
- les individus souffrant de handicaps multiples, qui restent souvent enfermés dans leur foyer et peuvent avoir besoin d'aide dans les soins personnels.¹

Lors de la réalisation des évaluations dans le cadre d'un programme VBG, il est particulièrement important de consulter les femmes et les filles, y compris celles qui souffrent de handicaps, ainsi que leurs aidants, afin de comprendre leurs besoins, leurs points de vue et leurs priorités. On attribue souvent aux femmes et aux filles, en plus des autres rôles et responsabilités qui leur incombent, le rôle d'aidant auprès des membres de la famille qui souffrent d'incapacités. Les femmes et filles peuvent ainsi avoir tenu le rôle d'aidant avant d'avoir été déplacées, ou tenir ce nouveau rôle auprès d'un membre de la famille ayant été touché par un nouveau handicap au cours d'une urgence humanitaire. Les aidants sont parfois isolés et plus exposés aux violences, tant au sein du foyer qu'à l'extérieur. Il est donc important de les faire participer aux consultations afin que leur point de vue et leurs besoins soient pris en compte.

Comment faciliter au mieux la participation des personnes handicapées et des aidants?

Nous disposons tous d'expériences et d'aptitudes que nous pouvons mettre à profit lors des consultations de personnes handicapées. Nous utilisons au quotidien la parole, l'écriture, les gestes, les images, les affiches et les activités pour transmettre et comprendre les informations. Ces approches de base peuvent aussi fonctionner avec les personnes handicapées. Il est important de trouver l'approche la mieux adaptée à l'individu ou au groupe spécifique avec lequel on mène la consultation. Vous pouvez demander aux personnes handicapées ou à leurs aidants quelle est la méthode de communication qu'ils préfèrent utiliser, et vous devrez toujours être prêt à adopter une approche alternative si la méthode choisie ne fonctionne pas. Les personnes handicapées disposent de nombreuses aptitudes et capacités que vous pouvez mettre à profit dans vos tâches de communication et de consultation.

Les personnes handicapées devront, tant que faire se peut, participer directement aux discussions. Si un individu a des difficultés à communiquer avec vous par ses propres moyens, ou ne parvient pas à trouver une méthode de communication adaptée, il vous est également possible de recueillir des informations auprès de son aidant. Il reste toutefois essentiel de toujours essayer dans un premier temps de communiquer avec la personne handicapée. Certains individus sont en mesure de communiquer directement avec vous, mais ne souhaitent peut-être pas être séparés de leur aidant, ou peuvent vouloir être assistés de quelqu'un en qui ils ont confiance, tout particulièrement au cours du processus de consentement éclairé. Dans ce cas, vous devez permettre à l'individu de décider lui-même du type d'assistance dont il a besoin, et de la personne à qui il confie la tâche de l'assister.

Avant de réaliser l'évaluation:

- Lisez et familiarisez-vous avec le document de l'OMS: *Principes d'éthique et de sécurité recommandés par l'OMS pour la recherche, la documentation et le suivi de la violence sexuelle dans les situations d'urgence.*² Assurez-vous que l'ensemble du personnel comprend les principes de ce document et est en mesure de les intégrer au processus d'évaluation.
- Identifiez et atténuez les risques pouvant découler de vos consultations. Avant de recruter des participants, rencontrez les dirigeants de la communauté et/ou les représentants du gouvernement local afin d'expliquer l'objectif de l'évaluation. Dans la mesure du possible, établissez un lien avec les groupes de femmes et les dirigeantes de groupes de personnes handicapées – de façon à la fois formelle et informelle – lors des mobilisations participatives. Il convient d'être particulièrement prudent lors des échanges avec les aidants: en effet, certains peuvent être auteurs de violence, ce qui limitera la participation des victimes lors des consultations en présence de leur aidant, ou pourrait exposer les victimes à des risques supplémentaires.
- Soulignez le fait que la participation est volontaire. Les personnes handicapées et les aidants peuvent choisir de ne pas participer ou de se retirer à tout moment pendant les consultations. Détectez tout signe indiquant qu'une personne ayant des difficultés de communication n'est pas à l'aise lors de sa participation à une activité (bouleversement soudain, agitation, pleurs), en particulier lorsque vous vous adressez à son aidant.
- Obtenez le consentement des participants. Comme dans toute activité, le personnel VBG doit obtenir le consentement des individus avant que ceux-ci ne participent à l'évaluation. Il est important d'expliquer préalablement aux personnes handicapées et à leurs aidants les raisons pour lesquelles vous entreprenez ces consultations. Ils doivent également être informés de la façon dont vous utiliserez et partagerez les informations qu'ils fourniront. Si les participants ne souhaitent pas participer ou ne veulent plus continuer une fois la consultation lancée, ceci n'aura pas d'impact sur les services dont ils bénéficient déjà, ni sur leur futur accès aux services VBG. Pour les individus de moins de 18 ans souhaitant participer aux évaluations, (par exemple, adolescents handicapés et membres de leur fratrie), vous devrez également

Outil 1: Orientation sur l'inclusion des personnes handicapées et des aidants dans les évaluations VBG

obtenir le consentement de leur parent ou tuteur. Les processus d'obtention de consentement doivent respecter les principes et orientations fournies par les directives de l'OMS, en fonction de l'âge et du niveau de développement. Certains adultes affectés par des handicaps intellectuels pourront demander à être assistés de leur aidant, d'un membre de leur famille ou d'un ami, qui participera avec eux au processus de consentement et/ou à la consultation. Si tel est le cas, il conviendra de le leur demander à l'avance, et en privé.

- Soyez clair et direct avec les participants sur l'objectif de la consultation et sur les services que votre organisation peut et ne peut pas assurer. Les participants doivent comprendre que l'objectif de la consultation est de mieux comprendre comment inclure les personnes handicapées et leurs aidants aux activités VBG existantes et comment les victimes peuvent avoir accès aux services existants. La consultation ne débouchera pas sur la création de nouveaux services.
- Il est possible que les personnes handicapées, en particulier les femmes et les filles, mettent quelque temps à partager leur point de vue avec vous. C'est peut-être la première fois qu'elles participent à une telle activité, et il est possible qu'elles ne soient pas habituées à ce que quelqu'un leur demande leurs opinions. Il faudra peut-être un peu de temps pour qu'elles se sentent en confiance et à l'aise. Si tel est le cas, essayez de leur parler par le biais d'une série de réunions, utilisez différentes approches, comme les activités participatives, les discussions de groupe ou les entretiens plus privés (voir Outils 2 et 3 pour les conseils connexes). Démarrez les discussions en abordant des sujets généraux et recentrez sur des sujets plus sensibles petit à petit, au fur et à mesure que les participants semblent être plus à l'aise. Orientez les discussions de groupe vers une conversation générale plutôt que personnelle, afin que les participants ne se sentent pas forcés de parler de leur propre expérience de la violence.
- Assurez-vous qu'un autre membre de l'équipe soit disponible pour parler en privé aux participants qui ont besoin d'une assistance psychosociale/émotionnelle complémentaire et/ou doivent être orientés vers d'autres services. Cette personne doit déjà avoir travaillé aux côtés de victimes de VBG.
- Soyez flexible sur le choix du lieu et de l'heure des consultations. L'équipe d'évaluation doit faire de son mieux pour faciliter la tâche aux personnes handicapées en tenant les consultations aussi près de leur foyer que possible – et doit toujours assurer en priorité la sécurité des participants.
- Pensez à inclure les aidants à l'évaluation. Ils doivent être consultés séparément sur leurs expériences et leurs besoins.

Discussions de groupe

Les discussions de groupe doivent idéalement rassembler 8/10 participants et ne pas excéder 90 minutes. Si les groupes prennent davantage de temps à finir l'ensemble des activités du Guide de Discussion de Groupe (voir [Outil 2](#)), vous pouvez choisir de réaliser les parties A et B un jour, et les parties C et D un autre jour, si les participants peuvent et souhaitent revenir.

Les discussions de groupe hommes et femmes doivent se tenir séparément afin de vous permettre de recueillir des informations détaillées sur les besoins spécifiques et variés de chacun. Les discussions avec les femmes devront être menées par du personnel féminin, afin de garantir que les participantes se sentent à l'aise et libres de s'exprimer, et même de parler de la violence à laquelle elles sont exposées, conformément aux directives de l'OMS sur les évaluations en lien avec la violence.

Des personnes atteintes de différents types de handicap peuvent participer à la même discussion de groupe, en fonction de leurs aptitudes et capacités de communication. Il peut être nécessaire de mettre en place des groupes séparés et/ou spécifiques afin de faciliter la participation effective des groupes suivants:

Outil 1: Orientation sur l'inclusion des personnes handicapées et des aidants dans les évaluations VBG

- adolescentes et jeunes femmes handicapées;
- personnes sourdes et utilisant la langue des signes pour communiquer;
- personnes atteintes de handicaps intellectuels qui préféreront utiliser des dessins, des histoires ou des photos pour animer la discussion. Dans ces cas-là, il peut être nécessaire de créer de plus petits groupes (4 à 6 participants).

Dans certains contextes, il peut être plus judicieux de mettre en place un groupe distinct pour les personnes souffrant de nouveaux handicaps (par exemple, handicap causé par des blessures de guerre) afin d'aborder certaines questions spécifiques. Il peut également être utile d'organiser des discussions ou activités parallèles et distinctes pour les aidants et pour les personnes handicapées, qui se tiendront au même endroit ou en des lieux proches. Ceci permet de créer un espace au sein duquel chaque groupe se sentira à l'aise pour aborder les questions qui lui sont spécifiques, permet de réduire la charge imposée aux aidants qui n'ont dans ce cas plus besoin de venir à plusieurs reprises, et d'augmenter la participation des personnes qui ne sont pas habituées à être séparées de leur aidant.

Voir [Outil 2](#): *Guide de discussion de groupe*

Entretiens semi-structurés en tête à tête

Les entretiens semi-structurés en tête à tête peuvent être utilisés avec les personnes handicapées et leurs aidants en situation d'isolement dans leur foyer, et avec les personnes atteintes de déficiences mentales préférant une communication individuelle, dans un environnement familial. Ces entretiens doivent, dans la mesure du possible, être menés directement auprès des personnes handicapées, mais celles-ci peuvent choisir d'être accompagnées. Dans certains cas, lorsqu'aucune méthode de communication ne peut être établie, il est possible de recueillir les informations auprès des aidants. Les risques doivent être évalués en fonction des principes établis par les directives de l'OMS: la tenue de l'entretien pourra, selon l'évaluation, être remise en question. Le *Guide d'Entretien Individuel* (voir [Outil 3](#)) vous aidera à identifier les autres informations qui pourront être utiles à la conception et à la mise en œuvre du programme.

Voir [Outil 3](#): *Guide d'entretien individuel*

Remarques:

1. Adapté du "Washington Group Questions on Disability". http://www.cdc.gov/nchs/washington_group/wg_questions.htm
2. <http://www.who.int/reproductivehealth/publications/violence/9789241595681/en/>

Pour télécharger l'intégralité de l'*Outil à l'attention des professionnels VBG*, le rapport "*Je vois que cela est possible*": *Renforcement des capacités pour l'inclusion du handicap dans les programmes contre les violences basées sur le genre dans le contexte humanitaire*, et *Récits du changement*, rendez-vous sur http://wrc.ms/disability_GBV